



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

**FO ESR soutient les mobilisations en cours contre la LPR,
contre les attaques aux libertés démocratiques et
pour la réouverture des universités !**

Malgré le confinement, la mobilisation contre la loi de programmation de la recherche (LPR) a pris de l'ampleur la semaine dernière dans toute la France. Pourtant, après l'Assemblée nationale mardi 17, le Sénat a définitivement adopté la LPR vendredi 20 novembre.

L'ajout des amendements contre la qualification par le CNU et la création d'un délit d'intrusion en fin de parcours parlementaire est particulièrement rejeté, comme l'a montré le succès du rassemblement à la Sorbonne mardi 17. Ces attaques, contre le statut national des enseignants-chercheurs et contre les libertés et les franchises universitaires sont inacceptables, comme l'est l'ensemble de la loi, attentatoire aux statuts des personnels et à la liberté de recherche.

Décidément ce gouvernement attaque les libertés démocratiques : l'amendement à la LPR menaçant d'infliger peine de prison (jusqu'à 3 ans !) et amende en cas d'« intrusion » participe d'une attaque d'ensemble, comme en témoigne la loi dite "sécurité globale", qui octroierait une quasi immunité à des polices (y compris privées) au rôle répressif encore renforcé et menace la liberté de la presse. Cette loi est largement contestée, comme l'atteste la forte mobilisation de ce samedi dans de très nombreuses villes.

Cette dérive autoritaire est confirmée par l'interdiction de la manifestation contre la LPR mardi 24 novembre dont les syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche (dont FO ESR) avaient demandé l'autorisation à la préfecture de Paris. Elle est donc transformée en rassemblement place Jussieu.

Outre ces attaques, les personnels et les étudiants voient leurs conditions de travail et d'étude se détériorer face au refus du ministère d'apporter de réelles solutions.

La quasi fermeture des universités pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Les étudiants sont en situation de décrochage massif et un grand nombre se trouvent en situation matérielle précaire. Les étudiants de 1^e et 2^e année sont particulièrement touchés et leur année universitaire sera compromise si des dispositions ne sont pas prises d'urgence pour revenir à un fonctionnement normal. Du côté des personnels, cette situation les contraint à des efforts considérables pour aider les étudiants, au prix, notamment pour les enseignants, d'oublier le droit à la déconnexion et de ne plus avoir quelque notion d'horaire que ce soit.

Dans cette situation, FO ESR soutient la réunion numérique nationale à l'initiative des Facs et Labos en lutte le 23 novembre de 18h à 21h.

Pour sauver ce qui peut l'être de cette année universitaire FO ESR estime que la réouverture des universités doit commencer maintenant, dès cette semaine, avec les moyens nécessaires, en particulier la création de postes pour dédoubler les enseignements (les TD en premiers lieu), pour assurer les cours tout en protégeant les personnels et les étudiants.

FO ESR demande au gouvernement d'abandonner la LPR et de ne pas la promulguer ni l'appliquer.

Il appelle à étendre et amplifier la mobilisation, en commençant par assurer le succès de la mobilisation du 24 novembre (14h Place Jussieu pour Paris).

FO ESR invite à se réunir en assemblées générales, en privilégiant les AG en présentiel, et à mettre en discussion les initiatives à prendre, y compris la grève, pour l'abandon de la LPR, le maintien de la qualification nationale par le CNU des enseignants-chercheurs, le respect des franchises universitaires, pour exiger du ministère mais aussi des directions des établissements les engagements à ne pas mettre en œuvre les dispositions de la LPR (contrats de missions, chaires de professeurs juniors, ...), le rétablissement immédiat de l'ensemble des enseignements en présentiel avec les postes et les moyens nécessaires à le faire en toute sécurité, la satisfaction de toutes leurs revendications.

Montreuil, le 22 novembre 2020